

Bobigny, le

Rapport de visite du CHSCTD-93

Collège Les Mousseaux
239 boulevard Robert Ballanger
93 420 Villepinte

Visite du 15/12/2022

Référence : CHSCTD93-0931192R

ETABLISSEMENT : COLLEGE LES MOUSSEAUX

CATEGORIE : 2

BATIMENT PRINCIPAL D'ENSEIGNEMENT

ERP : R

EFFECTIF TOTAL : 634 ELEVES ET 67 PERSONNELS SOIT 701 USAGERS

MEMBRES DE L'ETABLISSEMENT PRESENTS LORS DE LA VISITE :

- **M. LAFFARGUE, PRINCIPAL**
- **MME PICHON, ADJOINTE-GESTIONNAIRE**

MEMBRES DE LA CHS DE L'ETABLISSEMENT PRESENTS LORS DE LA VISITE :

- **MME MOGLIA-TONTINI, REPRESENTANTE DES PERSONNELS, ELUE A LA CHS**
- **M. HERANNEY, REPRESENTANT DES PERSONNELS, ELU A LA CHS**
- **M. MARIA, REPRESENTANT DES PARENTS D'ELEVES**
- **M. SABIR, REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES**

MEMBRES DU CHSCT PRESENTS LORS DE LA VISITE :

- **MME DAOUD, SECRETAIRE GENERALE ADJOINTE – DSDEN 93**
- **M. ABOMO-NGOO, CHEF DE DIVISION DAGEFI- DSDEN 93**
- **M. BARBEY, CHARGE DE MISSION –DSDEN 93**
- **MME GOUJU, ELUE AU CHSCT**
- **MME PABIAN, ELUE AU CHSCT**
- **MME MAURICETTE, ELUE AU CHSCT**
- **MME DESMORTIERS, ELUE AU CHSCT**

Note importante : la mission générale des CHSCT consiste en la protection de la santé physique et mentale des agents, l'amélioration des conditions de travail et l'analyse des risques, la veille sur l'application des réglementations santé et sécurité au travail (chapitre 4 du décret 82453 du 28 mai 1982 modifié).

Plan du Rapport

A. Situation générale de l'établissement.....	2
B. Etude et examen des registres et des documents obligatoires	3
C. Visite de l'établissement	4
➤ Sécurité incendie :	4
➤ Amiante et DTA :	4
➤ Risques majeurs, environnement :	4
➤ Accidentologie au collège :	4
➤ Unité de restauration collective :	4
➤ Hygiène et sécurité des locaux :	5
D. Résultats de la visite.....	9
E. Synthèse des entretiens et du questionnaire	9
F. Synthèse de la visite du CHSCTD	11

A. Situation générale de l'établissement



Le collège a été créé en 1971. C'est le plus vieil établissement de la ville. Il est proche de toutes les installations sportives.

La population scolaire est très hétérogène mais il existe une certaine stabilité dans la répartition.

Il y a une augmentation continue de la population de la commune cependant, depuis 2 ans, le collège est en déperdition de classes.

Le collège accueille 634 élèves sur 23 divisions. Le rapport entre le nombre d'élèves et le nombre de divisions est 2,81 points au-dessus des moyennes. Les classes accueillent entre 28 et 30 élèves.

14 élèves sont accueillis en ULIS.

Le collège a un taux faible d'attractivité. Il y a beaucoup de turn-over chez les enseignants et enseignantes. Les titulaires ont moins de 5 ans d'ancienneté. 1/3 des enseignantes et enseignants sont titulaires de leur poste dans le collège.

Un croisement routier structurant la ville coupe les quartiers et entraîne un manque de mobilité géographique : 37% des élèves habitent le quartier politique de la ville.

Le bâtiment est plus ou moins vétuste. Aucun projet de rénovation de l'établissement n'est prévu.

Certains travaux sont faits sans concertation.

La visite a été programmée suite à des signalements RPS durant l'année scolaire 2022-2023.

B. Etude et examen des registres et des documents obligatoires

	Mis à disposition du CHSCT	Remarques, conseils et avis notés dans les registres
Registre de sécurité	oui	Dernier passage de la commission de sécurité le 4 juin 19 Réserves levées Avis favorable
Registre santé et sécurité au travail	oui	Ouvert depuis le 17 novembre 2021. Une réponse est apportée à chaque signalement. Il se trouve à la loge.
Registre de signalement d'un DGI	oui	Ouvert le 15 octobre 2012. Ce registre est mal utilisé. Les signalements qui y figurent relèvent du RSST. Confusion entre les registres RDGI et RSST.
DUERP	non	Il est conseillé de le renseigner collectivement.
Plan annuel de prévention	non	
PPMS	oui	PPMS alerte intrusion réalisé le 28 septembre 2022 Absence de bilan de PPMS risques majeurs
CR de réunion de la CHS	non	
DTA	oui	Il est présent et date de 2021.
Classeur des FDS	oui	Les fiches sont répertoriées dans un classeur situé dans le bureau de la gestionnaire.

C. Visite de l'établissement

Les membres du CHSCTD présents lors de la visite des locaux constatent de nombreuses infiltrations d'eau, des fissures sur les murs, de la peinture écaillée, des volets et fenêtres non fonctionnels...

➤ Sécurité incendie :

Le dernier passage de la commission de sécurité incendie date du 4 juin 2019. Les réserves émises lors du précédent passage ont été levées. Les membres de la commission ont émis un avis favorable à la poursuite de l'activité du collège.

L'agente d'accueil est formée au SSI mais quand celle-ci est en pause, les personnes qui la remplacent ne le sont pas.

Un bouton d'alarme incendie se trouve à la loge et un second au secrétariat.

➤ Amiante et DTA :

Le document technique amiante a été présenté. D'après le DTA, l'amiante existe dans la colle des dalles et des sols plastiques.

Dans le couloir du rez-de-chaussée, les dalles du sol sont à surveiller.

➤ Risques majeurs, environnement :

Aucun bilan de PPMS risques majeurs ne nous a été présenté le jour de la visite.

Il est à noter que la ville de Villepinte est concernée par les risques liés au transport de matières dangereuses notamment par routes.

➤ Accidentologie au collège :

A la date de la visite, l'infirmière nous informe que 7 accidents de vie scolaire dans la cour ou les couloirs et 1 accident en EPS sont répertoriés.

8 PAI sont actualisés et 1 est en cours.

➤ Unité de restauration collective :

Le réfectoire a été rénové en 2016.

Moins de 200 élèves fréquentent l'espace de restauration. C'est une très petite demi-pension. Cela est surtout dû à la proximité des lieux d'habitation qui permet aux élèves de rentrer chez eux à la pause méridienne. Ce qu'ils préfèrent.

Le réfectoire est vaste et clair.

Le service est continu de 12h30 à 13h15.



La barre du self-service a été installée autour d'un poteau, ce qui semble peu fonctionnel pour le passage des plateaux.

➤ **Hygiène et sécurité des locaux :**

➤ L'entrée du collège

Devant l'entrée du collège, des barrières sont installées et fixées sur le trottoir. Cela empêche l'accès par de gros camions aux bouches d'évacuation d'eau.

○ La loge

La loge est située très en retrait par rapport à l'entrée du collège ce qui entraîne un manque de visibilité de la part de l'agent d'accueil pour gérer les entrées dans l'établissement.

○ Les circulations intérieures



Lors de la visite des locaux, nous constatons que les nez des marches de l'escalier menant au 1^{er} étage sont cassés. Cela peut entraîner des chutes. Des travaux doivent être envisagés.

Des fissures sont apparentes sur les murs du 1^{er} étage.



La peinture des murs est écaillée.

Au rez-de-chaussée, des armoires contenant des livres pour des activités de lecture suivie sont installées dans le couloir. Il est conseillé de laisser le passage libre.

○ Les circulations extérieures



Une double grille et de la végétation entoure la cour puis uniquement une simple grille facilement franchissable. De ce fait, des intrusions ont lieu car il n'y a pas de caméra. C'est une zone considérée comme une zone de non-droit.

Derrière le collège, un espace entre la grille et un poteau est suffisamment large pour permettre l'intrusion d'objets.



On nous informe également de l'absence de lumière extérieure.



Pour permettre l'accès aux personnes à mobilité réduite au collège, un ascenseur a été installé. Son installation pose question dans la mesure où la rampe d'accès qui a été installée ne permet plus l'accès à la cour pour un camion de pompiers.



- Pôle médico-social

Le local infirmerie est réparti en différents espaces bien isolés. Une sortie est prévue vers l'extérieur.

Pendant 3 ans, il n'y avait pas d'infirmière ou d'infirmier.

Depuis la rentrée scolaire, une infirmière est présente deux jours par semaine sur le collège ce qui est très inférieur au besoin.

Une assistante sociale est également présente dans l'établissement.

Une CO-PSY, psychologue de l'Education nationale en charge de l'orientation est présente 2 jours et demi par semaine.

- Le CDI

Il est situé au rez-de-chaussée du collège. Il est petit et devrait être rénové.

De plus, il n'y a pas de réserve.

On constate également que les tables des ordinateurs ne sont pas conformes. Elles sont trop hautes et peuvent causer des troubles musculosquelettiques.

Du matériel informatique est à enlever.

Le sol est recouvert de moquette qui en terme d'hygiène est problématique. Cela peut être source d'allergies.

- Les sanitaires

Les toilettes sont au rez-de-chaussée sous le préau et ouvertes pendant les récréations.

Il en existe au 1^{er} étage mais elles sont fermées et utilisées qu'en cas d'urgence.

On nous informe que pour éviter le gaspillage de papier, celui-ci se trouve à l'extérieur pour les garçons.

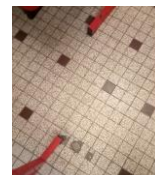
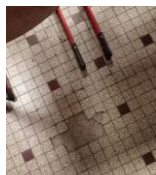
L'ensemble du bloc sanitaire est peu agréable.

Deux nettoyages par jour sont réalisés.

- La salle des professeurs et professeurs

Il existe 2 salles des professeurs et professeurs dont une qui n'est pas à la vue des élèves. Les salles sont plutôt agréables.

- Les salles de classe



Dans la salle 118, on remarque de gros trous au sol. On constate l'absence de carrelage à certains endroits. Les membres du CHSCTD s'interrogent sur la présence ou non d'amiante. D'après le département, il n'y a pas de danger. Malgré tout, il faut recouvrir le sol pour plus de sécurité.

Le tableau électrique présent dans cette salle est ouvert et donc accessible aux élèves. Il doit être fermé à clé.

On nous signale également que les stores dysfonctionnent comme c'est le cas dans tout l'établissement. Un devis a été fait l'an dernier mais le coût est élevé.

Dans la salle 106, le câblage des ordinateurs est à revoir pour plus de sécurité. On nous informe qu'il n'y a plus de salle informatique dans le collège. Le choix a été fait d'équipements mobiles à savoir 3 chariots connectés au Wi-Fi et 6 chariots de tablettes qui ne peuvent être connectés empêchant certaines situations de travail.

La classe d'ULIS est située dans l'ancienne salle informatique. La classe bénéficie de 7 ordinateurs en très bon état car peu utilisés auparavant.

Dans les salles de sciences, il faudrait veiller à remplacer les paillasses cassées pendant le confinement et remplacer les dalles manquantes au plafond.

Derrière le bâtiment principal du collège, un bâtiment indépendant, véritable blockhaus, accueille 2 salles de technologie. Elles sont peu accueillantes. La lumière artificielle est toujours allumée car les salles sont très sombres du fait de petites fenêtres très hautes. Les sols sont bruts. Dans le couloir qui permet l'accès à la salle de technologie 2, le sol est abimé.

Dans la 1^{ère} salle, un seul ordinateur est connecté au réseau.

Dans la seconde, les ordinateurs sont connectés « à l'ancienne ».



- Laboratoire et réserve

Dans le laboratoire de physique, il n'y a pas d'armoire ventilée. Il y a un risque d'intoxication. Or, c'est une obligation pour stocker les produits toxiques. On nous informe qu'un devis est en cours. Le coût de 3 000€ sera pris sur les fonds propres de l'établissement en 2023 car la subvention est insuffisante.



On constate des produits sur sol sans étiquette. Il est rappelé que les produits doivent être étiquetés avec le nom et la composition du produit. Une entreprise doit venir et trier elle-même les produits.

Dans la salle de SVT, la liste des produits doit être affichée. Les produits à jeter doivent être triés par une entreprise.

- Vie scolaire

On nous informe que la vie scolaire ne fonctionnait pas jusqu'à l'an dernier ce qui était un point de tension entre enseignants, enseignantes et la direction.

- La salle de permanence

Elle donne sur la vie scolaire. Les puits de lumière ont été réparés. En revanche, là encore, les stores ne fonctionnent pas.

- Le pôle administratif



Le pôle administratif et les logements de fonction sont isolés des autres bâtiments.

Deux secrétaires se partagent avec leur accord le même espace.

Le bâtiment administratif n'a qu'une seule issue de secours.

Une rampe d'accès a été demandée pour accéder à ce bâtiment.

Dans la salle de reprographie, la baie de ventilation est très bruyante. Il n'y a pas de système de refroidissement.

D. Résultats de la visite

D-1 Application de la réglementation

Une majorité des documents obligatoires a été présenté lors de la visite du CHSCT.

Nous rappelons qu'il est nécessaire que tous les documents soient constitués et régulièrement mis à jour.

Le chef d'établissement a la responsabilité de prendre des mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des personnels (code du travail article L4121-1).

Depuis le 30 septembre 2017, un nouveau registre est obligatoire dans les Etablissements Recevant du Public. Il s'agit du registre d'accessibilité des personnes handicapées en ERP et IOP. Il doit être demandé au conseil départemental.

D-2 Analyse des risques

Le DUERP du collège n'est pas renseigné. Il est conseillé de le remplir collectivement. C'est un document obligatoire dans tous les établissements depuis 2002.

L'évaluation des risques constitue une étape essentielle de la démarche globale de prévention.

Il s'agit :

- d'éviter l'accident,
- de supprimer voire de limiter les conséquences d'un accident qui aurait pu être évité,
- d'améliorer les situations existantes.

Une fois rempli, il est conseillé de la transmettre au conseil départemental.

E. Synthèse des entretiens et du questionnaire

Le questionnaire de visite du CHSCT a été diffusé à l'ensemble des personnels par voie électronique.

Il comprend 64 questions dont 63 questions fermées et 1 question ouverte.

Ces questions s'appuient sur les dimensions du travail d'après le rapport du collège d'expertise des risques psychosociaux au travail (Gollac et Bodier 11 avril 2011) ainsi que d'autres indicateurs de bien-être au travail.

Il permet généralement d'avoir une image du climat social de l'établissement et de compléter les informations recueillies lors des entretiens individuels quand il y a suffisamment de réponses et d'entretiens. Ce qui n'est pas le cas pour cette visite.

Seules 3 personnes ont répondu au questionnaire anonyme.

Les membres du CHSCT93 ont pu s'entretenir avec les personnels qui en ont fait la demande.

Chaque personnel du collège reçu au cours de ces auditions a témoigné avec l'assurance de la confidentialité.

2 personnes ont été entendues ce jeudi 15 décembre 2022.

Analyse des entretiens aux regards des dimensions RPS

○ Les exigences au travail

- sentiment des personnels d'être soumis à des imprévus et à des contraintes qui provoquent des difficultés
- sentiment des personnels de faire face à des demandes extérieures qui nécessitent une réponse immédiate
- sentiment des personnels que leur travail demande de travailler très vite
- sentiment des personnels que leur charge de travail a un impact sur leurs conditions de travail ou leur santé
- les personnels qui sont confrontés à des problèmes de configuration des locaux ont le sentiment que cela a un impact sur leurs conditions de travail ou leur santé
- les personnels qui sont confrontés à des nuisances sonores ont le sentiment qu'elles sont susceptibles d'avoir une répercussion sur leur santé
- sentiment des personnels d'être confrontés à des TMS
- les personnels ont le sentiment que le développement numérique a accru leur charge de travail

○ Les exigences émotionnelles

- des personnels estiment devoir cacher leurs émotions ou faire semblant d'être de bonne humeur dans leur travail

○ L'autonomie et les marges de manœuvre

- sentiment de participer aux décisions, d'utiliser ses compétences

○ Les rapports sociaux au travail et la reconnaissance au travail

- des personnels estiment que leur travail n'est pas suffisamment reconnu par l'institution
- des personnels estiment que le comportement d'élèves ou du public perturbe régulièrement et de manière importante le fonctionnement de la classe ou du service
- des personnels ont le sentiment que leur établissement n'est pas attractif pour l'accueil de nouveaux collègues
- le renouvellement des équipes (enseignants et enseignantes et vie scolaire) donne le sentiment d'un climat plus serein propice au travail
- sentiment d'être intégré à un collectif de travail

F. Synthèse de la visite du CHSCTD

La visite du CHSCTD a permis :

- de prendre connaissance des documents obligatoires fournis par la direction de l'établissement,
- de visiter le collège,
- d'entendre des personnels de l'établissement.

La secrétaire
du CHSCTD

Le président du CHSCTD
représentant le DASEN



Fabienne GOUJU

Préconisations du CHSCT93

➤ **Pour le collège**

- bien distinguer les registres notamment RDGI et RSST
- installer une armoire ventilée dans le laboratoire de physique-chimie
- trier les produits et les étiqueter

➤ **Pour le conseil départemental**

- recouvrir les trous au sol
- réparer les marches de l'escalier qui mène au 1^{er} étage
- repeindre les murs
- améliorer le parc informatique

➤ **Pour la DSDEN93**